



### INSECTICIDES ET FONGICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA POMME DE TERRE EN 2012

Ce bulletin d'information regroupe **les insecticides homologués** dans la culture de la pomme de terre et **les fongicides homologués pour lutter contre la brûlure hâtive et le mildiou de la pomme de terre**. Nous vous présentons certaines caractéristiques des produits afin de faciliter votre prise de décision lorsque vous êtes en présence importante de ravageurs ou de risques de maladies.

- Les prix vous sont fournis à titre indicatif seulement. Ils sont calculés pour une dose moyenne, selon l'information reçue des principaux fournisseurs. Il est possible que ceux-ci offrent des produits à des prix différents de ceux indiqués dans le présent communiqué.
- Avant d'utiliser un pesticide, lisez attentivement l'étiquette du produit et suivez les recommandations qui y sont indiquées. En tout temps, si l'information de ce présent bulletin d'information diffère de celle de l'étiquette, cette dernière prime.
- Les indices de risques pour la santé (IRS) et pour l'environnement (IRE) vous informent du risque lié à l'utilisation d'un pesticide sur la santé de l'être humain et sur l'environnement. Ces données fournissent un éclairage nouveau pour choisir les produits phytosanitaires. Plus le chiffre est élevé, plus les risques liés à l'utilisation de ces pesticides sont grands pour la santé et l'environnement.
- Employez, en alternance, des pesticides appartenant à des groupes chimiques différents, de façon à limiter le développement de la résistance des ennemis des cultures aux pesticides.
- Respectez les délais avant récolte afin d'éviter la présence de résidus de pesticides dans les aliments.

#### Clarification des termes

Les étiquettes, surtout pour les fongicides, font souvent référence à divers termes pour décrire l'efficacité des produits. Il est parfois assez difficile de bien comprendre ces termes, car souvent la traduction en français n'est pas très claire. Le tableau de la page suivante, préparé par l'agronome Christian Lacroix, apporte un éclairage intéressant.

## Termes relatifs à l'efficacité des fongicides mentionnés sur les étiquettes des fongicides

Terme en anglais	Terme en français	Efficacité approximative
May decrease damage Reduction in damage Partial suppression	Pour aider à réduire les dommages	± 40-50 %
Suppression	Répression ou atténuation	± 75 %
Control	Suppression	± 95-100 %

### Nouveaux produits en 2012

Cette année, 3 nouveaux fongicides sont homologués afin de lutter contre la brûlure hâtive. Deux de ces produits appartiennent au groupe chimique 3 (triazole), soit le **INSPIRE** (difénoconazole) et le **QUASH** (metconazole). Le **VERTISAN** (penthiopyrade) relève quant à lui du groupe chimique 7. Ces outils supplémentaires pour lutter contre la brûlure hâtive nous offrent une alternative aux produits du groupe 11 (strobilurines) pour lequel la résistance a été démontrée. Ils permettent aussi un plus vaste choix pour alterner les groupes chimiques afin de contrer la résistance. Les trois produits ont une activité systémique translaminaire favorisant leur pénétration dans le feuillage et une bonne résistance au délavage par la pluie. Ces produits sont utilisés principalement de façon préventive, mais le **INSPIRE** et le **VERTISAN** ont une action curative en début d'infection. Ces produits ne peuvent être utilisés que pour 2 traitements consécutifs avant de passer à un fongicide ayant un mode d'action différent.

Le fongicide **PRESIDIO** (fluopicolide) a été enregistré pour lutter contre les champignons du genre *Phytophthora*, comme le mildiou de la pomme de terre. Selon l'étiquette du produit, celui-ci exerce une activité protectrice, curative, suppressive et antisporeuse. Il a une action systémique translaminaire (pénétration du feuillage) et il circule dans le xylème de la plante (système ascendante), ce qui lui permet d'être distribué dans les feuilles en développement. Pour des fins de gestion de la résistance, le fongicide doit **obligatoirement être mélangé à un autre produit** à base de chlorothalonil (voir étiquette). Au maximum, quatre applications sont recommandées par saison.

Le fongicide **QUADRIS** (azoxystrobine) a obtenu une extension d'homologation afin de lutter contre la dartrose, *Colletotrichum coccodes*, une maladie commune dans les pommes de terre pour laquelle aucun fongicide n'était homologué au Canada. La dartrose peut causer des pertes significatives de rendement en affectant le système vasculaire de la plante, causant ainsi son flétrissement, et en provoquant des taches sur les tubercules. Pour le contrôle de la dartrose, le fongicide **QUADRIS** doit être appliqué aux 7 à 14 jours en commençant avant l'établissement de la maladie.



## Mise en garde

- Assurez-vous du bon fonctionnement et du réglage de votre pulvérisateur. Une pulvérisation mal faite est souvent à l'origine d'une répression inadéquate des ennemis des cultures. Votre pulvérisateur devrait être vérifié chaque année en début de saison et, au besoin, vous pouvez demander l'aide d'une personne-ressource. La liste des personnes accréditées dans le cadre du projet Action Réglage 2012, pour offrir le service de réglage des pulvérisateurs, est disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/agroenvironnement/documents/Action-reglage.pdf>.
- Lisez attentivement les étiquettes des produits et suivez les recommandations qui y sont indiquées. **Ce bulletin d'information ne remplace pas l'obligation d'aller vérifier les directives indiquées sur les étiquettes.**
- Certains produits requièrent l'utilisation d'un adjuvant pour améliorer leur efficacité; veuillez vous référer à l'étiquette pour plus d'information.
- Pour s'assurer de l'efficacité maximale des produits, il importe également d'utiliser une eau propre, exempte de matières en suspension.
- Portez le matériel de protection approprié.

### Collaboration pour la révision des tableaux :

Serge Bouchard, technologue, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ  
Chantal Malenfant, technicienne de laboratoire, Direction de la phytoprotection, MAPAQ



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles et sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, vous êtes invité à consulter SAgE pesticides ([www.sagepesticides.qc.ca](http://www.sagepesticides.qc.ca)).

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Laure Boulet, agronome – Avertisseuse  
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ  
125, rue Jacques-Athanase, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2  
Téléphone : 418 862-6341, poste 225 – Télécopieur : 418 682-1684  
Courriel : [laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 06 – pomme de terre – 1<sup>er</sup> juin 2012*



Pommes de terre – Insecticides homologués en 2012									Doryphore	Pucerons	Punaise terne	Altises	Cicadelles	Pyrale	Taupin	
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte								
<b>Traitements foliaires</b>																
1A	carbaryl	SEVIN XLR PLUS	169	56	1,25-6,40 L	26,16-133,92	24 heures	7 jours	X	X	X	X	X	X	X	
		SEVIN 50 W	171	56	1,10-4,50 kg	ND										
		SEVIN XLR	169	56	1,25-6,40 L	24,87-127,31										
		SEVIN 5-D	375	121	22-45 kg	ND										
		SEVIN SL	169	56	1,25-6,40 L	ND										
	carbofuran	FURADAN 480	242	571	0,55-1,10 L	ND	48 heures	7 jours	X	X	X	X	X	X	X	
		FURADAN 480 F	242	571	0,55-1,10 L	ND										
	méthomyl	LANNATE TOSS-N-GO	133	214	540 g	69,84	48 heures	3 jours	X	X	X	X	X	X	X	X
oxamyle	VYDATE L	125	364	2,30-3,00 L	65,14-84,96	3 jours	7 jours	X	X	X	X	X	X	X	X	
1B	acéphate	ORTHENE 75 SP	145	39	563-825 g	44,71-65,51	24 heures	21 jours	X	X	X	X	X	X	X	
	chlorpyrifos	LORSBAN 50 W	68	446	960 g	56,34	24 heures	7 jours	X	X	X	X	X	X	X	
		LORSBAN 4 E	136	446	1,00 L	ND										
		NUFOS 4 E	136	446	1,00 L	ND										
		PYRINEX 480 EC	136	446	1,00 L	24,82										
		CITADEL 480 EC	136	446	1,00 L	19,85										
	diazinon	DIAZINON 50 W	46	457	1,10 kg	46,40	24 heures	14 jours	X	X	X	X	X	X	X	



Pommes de terre – Insecticides homologués en 2012									Doryphore	Pucerons	Punaise terne	Altises	Cicadelles	Pyrale	Taupin	
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte								
<b>Traitements foliaires</b>																
1B	dimétoate	CYGON 480 EC	69	132	0,55-1,10 L	16,21-32,42	36 heures	7 jours		X	X		X			
		LAGON 480 E	69	132	0,55-1,10 L	18,62-37,24										
		CYGON 480 AG	69	132	0,55-1,10 L	ND	36 heures	7 jours		X			X			
		CYGON 480	69	132	0,55-1,10 L	ND										
	malathion	MALATHION 25 W	88	121	2,75-4,25 kg	76,47-118,19	24 heures	3 jours	X	X				X		
		FYFANON 50 % EC	91	144	1,50-2,25 L	ND										
		MALATHION 500	84	144	1,40-2,00 L	22,05-31,50										
		MALATHION 85 E	81	121	735-1 100 ml	22,14-33,14										
	PRO MALATHION 50 EC	91	144	1,50-2,25 L	ND	24 heures	3 jours		X				X			
	naled	DIBROM	582	298	1,10 L	60,27	48 heures	4 jours	X				X	X		
phosmet	IMIDAN 50 WP INSTAPAK	206	121	2,25 kg	85,22	5 jours	7 jours	X	X			X	X			
	IMIDAN 70 WP INSTAPAK	206	121	1,60 kg	ND											
2A	endosulfan	THIODAN 4 EC	404	251	1,50-2,00 L	ND	48 heures	1 jour	X	X	X	X	X			
		THIONEX EC	349	246	1,50-2,00 L	31,86-42,48										
		THIONEX 50 W	390	250	1,10-1,50 kg	31,91-43,52										
		THIODAN 50 WP	390	250	1,00-1,50 kg	ND										



Pommes de terre – Insecticides homologués en 2012									Doryphore	Pucerons	Punaise terne	Altises	Cicadelles	Pyrale	Taupin	
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte								
<b>Traitements foliaires</b>																
3	cyperméthrine	UP-CYDE 2,5 EC	107	183	140-200 ml	11,24-16,06	12 heures	7 jours	X		X	X	X			
		RIPCORD 400 EC	109	211	62,5-125 ml	8,67-17,35	24 heures	7 jours	X		X	X	X			
	deltaméthrine	DECIS 5 CE	15	56	100-250 ml	9,99-24,96	12 heures	1 jour	X		X	X	X	X		
		DECIS FL	15	56	100-250 ml	ND	12 heures	1 jour	X		X	X	X			
	lambda-cyhalothrine	MATADOR 120 EC	96	81	83-125 ml	16,75-25,22	24 heures	7 jours	X		X	X	X	X	X	
		WARRIOR	48	81	83-125 ml	ND										
		SILENCER 120 EC	96	81	83-125 ml	17,00-25,60										
	perméthrine	POUNCE	91	212	185-250 ml	ND	24 heures	1 jour	X		X	X	X	X	X	
		POUNCE 384 EC			180-260 ml	ND										
		AMBUSH 500 EC			140-200 ml	ND										
PERM-UP		180-260 ml			11,58-16,73	12 heures										
3/NC	pyréthrines/savon	SAFER'S TROUNCE	†	†	5,00 L/100 L d'eau	ND	24 heures	1 jour		X						
3/4	deltaméthrine/imidaclopride	CONCEPT	21	267	650 ml	29,49	24 heures	7 jours	X	X	X	X	X	X		
4A	acétamipride	ASSAIL 70 WP	20	1	40-80 g	27,69-55,39	12 heures	7 jours	X	X						
	imidaclopride	ADMIRE 240	6	211	200 ml	14,88	24 heures	7 jours	X	X						
		ALIAS 240 SC				15,45										
		GRAPPLE				ND										
		GRAPPLE-2				ND										
	thiaméthoxam	ACTARA 25 WG	154	211	105 g	39,25	12 heures	7 jours	X	X			X			
		ACTARA 240 SC	309	210	109 ml	19,33										
clothianidine	CLUTCH 50 WDG	73	211	70-105 g	19,41-29,12	12 heures	14 jours	X	X			X				
	CLOTHIANIDINE				ND											



Pommes de terre – Insecticides homologués en 2012									Doryphore	Pucerons	Punaise terne	Altises	Cicadelles	Pyrale	Taupin		
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte									
<b>Traitements foliaires</b>																	
5	spinosad	ENTRUST 80 W	2	112	50-100 ml	76,76-153,53	12 heures	7 jours	X						X		
		SUCCESS 480 SC	4	112	83-166 ml	57,21-114,42											
	spinétorame	DELEGATE WG	14	100	160-240 g	53,24-79,87											
9B	pymétozine	FULFILL 50 WG	45	1	193 g	60,77	12 heures	14 jours		X							
9C	flonicamide	BELEAF 50SG	10	5	0,12-0,16 kg	48,56-64,75	12 heures	7 jours		X							
11C	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>tenebrionis</i>	NOVODOR	†	†	4-8 L	ND	4 heures	0 jour	X								
15	novaluron	RIMON 10 EC	4	36	410-820 ml	29,21-58,42	12 heures	14 jours	X						X		
17	cyromazine	GOVERNOR 75 WP	4	27	373 g	ND	12 heures	14 jours	X								
23	spirotétramate	MOVENTO 240 SC	49	1	220-365 ml	58,62-97,26	12 heures	7 jours		X							
		MOVENTO 150 OD	49	1	347-585 ml	ND											
28	chlorantraniliprole	CORAGEN	4	92	250-375 ml	59,77-89,65	12 heures	24 heures	X						X		
NC	savon (insecticide)	OPAL	38	42	14,0-38,0 L	129,41-351,25	4 heures	0 jour		X							
		NEUDOSAN	38	42	14,0-38,0 L	ND											
		SAFER'S	†	†	2 L/100 L d'eau	24,69											
	kaolin	SURROUND WP	†	1	6,25-12,5 kg	29,16-58,32	0 heure	0 jour						X			
	huile minérale*	HUILE SUPERIOR 70	86	132	10 L/1000 L d'eau	37,45	12 heures	14 jours		X*							
BARTLETT HUILE SUPERIOR 70		86	132	10 L/1000 L d'eau	ND	X*											

- Les indices IRS et IRE sont basés sur la dose recommandée pour le doryphore.
- Les délais de réentrée présentés proviennent des étiquettes lorsque disponibles. Dans le cas contraire, les délais provisoires présentés ont été recommandés par l'Institut national de santé publique du Québec.
- † : L'information disponible ne permet pas de calculer des indices de risques pour ce produit.
- \* : Pour réduire la propagation du virus Y de la pomme de terre (PVY), transmis par les pucerons.
- ND : Prix non disponible.



## Pomme de terre – Fongicides homologués en 2012 (mildiou et brûlure hâtive, application terrestre)

Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte	Mildiou	Brûlure hâtive
<b>Traitements foliaires</b>										
M	chlorothalonil	BRAVO 500	430	12	1,20-2,40 L	12,74-25,47	48 heures	1 jour	X	X
		BRAVO ZN	430	12	1,20-2,40 L	12,74-25,47	48 heures	1 jour	X	X
		BRAVO ULTREX 90 SDG	212	11	0,70-1,30 kg	ND	48 heures	1 jour	X	X
		BRAVO ULTREX	215	12	0,73-1,45 kg	ND	48 heures	1 jour	X	X
		BRAVO 720	436	12	0,80-1,70 L	ND	48 heures	1 jour	X	X
		ECHO 90 DF	212	11	0,70-1,30 kg	14,18-26,34	48 heures	1 jour	X	X
		ECHO 720	436	12	0,80-1,70 L	12,94-27,50	48 heures	1 jour	X	X
	cuivre (oxychlorure de)	COPPER SPRAY	173	110	4,00 kg	64,86	24 heures	1 jour	X	X
		GUARMAN COPPER OXYCHLORIDE 50	173	110	4,00 kg	ND	24 heures	1 jour	X	X
	cuivre tribasique (sulfate de)	COPPER 53W	38	225	5,50 kg	116,79	12 heures	1 jour	X	X
	cuivre (hydroxyde de)	KOCIDE 2000	29	132	0,80-1,60 kg	13,57-27,13	24 heures	1 jour	X	X
	cuivre (hydroxyde de) + mancozèbe	KOCIDE 101 + MANZATE DF	244	136	1,10-2,25 kg + 1,75-2,25 kg	ND	24 heures	1 jour	X	X
		KOCIDE 2000 + MANZATE DF ou PRO-STICK	182	136	0,80-1,60 kg + 1,75-2,25 kg	79,83-112,32	24 heures	1 jour	X	X
		KOCIDE 2000 + DITHANE DG 75	182	136	0,80-1,60 kg + 1,75-2,25 kg	ND	24 heures	1 jour	X	X
		KOCIDE DF + MANZATE DF	186	136	1,10-1,70 kg + 1,75-2,25 kg	ND	24 heures	1 jour	X	X





## Pomme de terre – Fongicides homologués en 2012 (mildiou et brûlure hâtive, application terrestre)

Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte	Mildiou	Brûlure hâtive
<b>Traitements foliaires</b>										
M	cuivre (hydroxyde de) + mancozèbe	PARASOL DP + mancozèbe 80 % matière active	349	136	0,75-1,50 kg + 1,75 à 2,25 kg	ND	24 heures	1 jour	X	X
		PARASOL FL + mancozèbe 80 % matière active	371	136	0,80-1,80 L + 1,75 à 2,25 kg	ND	24 heures	1 jour	X	X
		PARASOL WP + mancozèbe 80 % matière active	418	136	1,10 à 2,25 kg + 1,75 à 2,25 kg	ND	24 heures	1 jour	X	X
M	mancozèbe	DITHANE DG 75	152	4	1,10-2,24 kg	ND	24 heures	1 jour	X	X
		DITHANE F-45	230	4	1,80-3,80 L	ND	24 heures	1 jour	X	X
		DITHANE M-45 80 %	320	4	1,10-2,25 kg	ND	24 heures	1 jour	X	X
		DITHANE DG RAINSHIELD NT	153	4	1,10-2,25 kg	9,55-19,53	24 heures	1 jour	X	X
		MANZATE DF	152	4	1,10-2,24 kg	9,35-19,04	24 heures	1 jour	X	X
		MANZATE PRO-STICK	152	4	1,10-2,24 kg	9,49-19,33	24 heures	1 jour	X	X
		DITHANE WSP 80 %	160	4	1,10-2,25 kg	ND	24 heures	1 jour	X	X
		PENNZOZEB 75 DF	153	4	1,10-2,25 kg	9,76-19,97	24 heures	1 jour	X	X
		PENNZOZEB 80 WP	520	4	1,10-2,25 kg	ND	24 heures	1 jour	X	X
	manèbe	DITHANE M-22	500	42	1,10-2,25 kg	ND	24 heures	1 jour	X	X
métiram	POLYRAM DF	302	4	1,10-2,25 kg	11,02-22,53	24 heures	1 jour	X	X	



## Pomme de terre – Fongicides homologués en 2012 (Mildiou et brûlure hâtive, application terrestre)

Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte	Mildiou	Brûlure hâtive
<b>Traitements foliaires</b>										
3	difénoconazole	INSPIRE	58	81	292-512 ml	80,89-141,83	12 heures	14 jours		X
4/M	métalaxyl-M/mancozèbe	RIDOMIL GOLD MZ 68 WP	328	21	2,50 kg	108,92	24 heures	3 jours	X	X
		RIDOMIL GOLD MZ 68 WP sac hydrosoluble	165	21	2,50 kg	ND	24 heures	3 jours	X	X
		RIDOMIL GOLD MZ 68 WG	164	21	2,50 kg	ND	48 heures	3 jours	X	X
	métalaxyl-M/ chlorothalonil	RIDOMIL GOLD/BRAVO DUO	483	42	2,20 L	103,33	48 heures	1 jour	X	X
7	boscalide	LANCE WDG	31	59	175-315 g	31,53-56,75	4 heures	30 jours		X
	penthiopyrade	VERTISAN	ND	ND	1-1,75 L	ND	12 heures	7 jours		X
7+M	boscalide + chlorothalonil	LANCE WDG + BRAVO 500	461	71	175-315 g + 2,00 L	52,76-77,98	48 heures	30 jours	X	X
	boscalide + métiram	LANCE WDG + POLYRAM DF	333	63	175-315 g + 2,00 kg	51,56-76,78	24 heures	30 jours	X	X
9+M	pyriméthanil + chlorothalonil	SCALA SC + BRAVO 500	577	46	750 ml + 2,00 L	72,02	48 heures	7 jours	X	X
11	azoxystrobine	QUADRIS F	16	53	800 ml	88,73	12 heures	1 jour	X	X
		ABOUND FL	16	53	800 ml	ND	12 heures	1 jour	X	X
	pyraclostrobine	HEADLINE EC	68	74	450-670 ml	54,65-81,37	48 heures	3 jours	X	X
11+M	pyraclostrobine + chlorothalonil	HEADLINE EC + BRAVO 500	498	86	450-670 ml + 2,00 L	75,88-102,60	48 heures	3 jours	X	X



## Pomme de terre – Fongicides homologués en 2012 (Mildiou et brûlure hâtive, application terrestre)

Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte	Mildiou	Brûlure hâtive
<b>Traitements foliaires</b>										
11+M	pyraclostrobine + métiram	HEADLINE EC + POLYRAM DF	321	78	450-670 ml + 2,00 kg	74,68-101,39	48 heures	3 jours	X	X
	fénamidone + chlorothalonil	REASON 500 SC + BRAVO 500	312	13	200 ml + 1,25 L	36,01	48 heures	14 jours	X	X
	fénamidone + mancozèbe	REASON 500 SC + DITHANE DG RAINSHIELD NT	118	8	200 ml + 1,24 Kg	33,51	24 heures	14 jours	X	X
	azoxystrobine + chlorothalonil	QUADRIS F + BRAVO 500	398	63	500 ml + 2,00 L	76,68	48 heures	2 jours		X
		QUADRIS F + BRAVO 720	400	63	0,5 L + 1,4 L	ND	48 heures	2 jours		X
		Quadris F + BRAVO ULTREX	206	63	0,5 L + 1,21	ND				
11/27	famoxadone/cymoxanil	TANOS 50 DF	24	17	560-840 g	58,12-87,18	24 heures	14 jours	X	X
21	cyazofamide	RANMAN 400 SC	54	1	100-200 ml	42,58-85,16	12 heures	7 jours	X	
22/M	zoxamide/mancozèbe	GAVEL 75 DF	159	8	1,70-2,25 kg	51,35-67,96	48 heures	3 jours	X	X
27+M	cymoxanil + mancozèbe	CURZATE 60 DF + MANZATE DF ou PRO-STICK	130	5	225 g + 1,35-1,60 kg	51,27-53,61	24 heures	8 jours	X	
		CURZATE 60 DF + DITHANE DG 75	130	5	225 g + 1,35-1,60 kg	ND	24 heures	8 jours	X	



Pomme de terre – Fongicides homologués en 2012 (mildiou et brûlure hâtive, application terrestre)										
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte	Mildiou	Brûlure hâtive
<b>Traitements foliaires</b>										
28/M	propamocarbe/chlorothalonil	TATTOO C	496	19	2,70 L	74,53	48 heures	7 jours	X	
29	fluazinam	ALLEGRO 500 F	860	58	400 ml	43,05	24 heures	14 jours	X	
40	mandipropamide	REVUS	18	15	400-600 ml	34,83-52,25	12 heures	14 jours	X	
40+M	mandipropamide + chlorothalonil	REVUS + BRAVO 500	448	27	400-600 ml + 2,00 L	56,06-73,48	48 heures	14 jours	X	
	diméthomorphe + chlorothalonil	ACROBAT 50 WP + BRAVO 500	443	52	450 g + 2,00 L	96,33	48 heures	14 jours	X	
	diméthomorphe + mancozèbe	ACROBAT 50 WP + DITHANE DG RAINSHIELD NT	166	44	450 g + 2,00 kg	92,46	24 heures	14 jours	X	
	diméthomorphe + métiram	ACROBAT 50 WP + POLYRAM DF	266	44	450 g + 2,00 kg	94,30	24 heures	14 jours	X	
43+M	fluopicolide + chlorothalonil	FLUOPICOLIDE 4 SC + BRAVO 500	599	70	220-292 ml + 2,00 L	ND	48 heures	7 jours	X	
		PRESIDIO + BRAVO 500	599	70	220-292 ml + 2,00 L	86,90-108,39	48 heures	7 jours	X	
	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	SERENADE ASO	†	†	8,0-15,0 L	120,05-225,09	4 heures	0 jour		X*
	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	SERENADE MAX	†	†	2,0-4,0 kg	106,80-213,60	4 heures	0 jour		X*

- Pour les produits homologués pour les 2 maladies, les doses/ha et les indices IRS et IRE sont ceux recommandés pour la protection contre le mildiou.
- Les délais de réentrée présentés proviennent des étiquettes lorsque disponibles. Dans le cas contraire, les délais provisoires présentés ont été recommandés par l'Institut national de santé publique du Québec.
- † : L'information disponible ne permet pas de calculer des indices de risques pour ce produit.
- ND : non disponible.
- \* : Répression de la maladie

